

vos questions / nos réponses

Plusieurs donateurs nous ont interrogés sur la façon dont les projets soutenus par le CFSI étaient sélectionnés.

Chaque année, le CFSI lance des appels à projets auprès de ses 23 ONG membres. Celles-ci peuvent présenter une ou plusieurs propositions qui entrent dans les priorités de notre association.

Tous ces projets sont étudiés au sein de l'équipe salariée. Puis le comité consultatif sélectionne les projets les plus prometteurs. Ce comité rassemble des « personnes ressources » qui interviennent à titre bénévole. Elles apportent leurs compétences en agronomie, en développement local et leur expérience de terrain. Leur regard extérieur et leur expertise permettent d'étudier en toute indépendance les projets soutenus.

A l'issue de ses travaux, le comité consultatif propose au bureau du CFSI (l'instance qui comprend le président, 2 vice-présidents, le trésorier et le secrétaire) les projets sélectionnés. Sur cette base, le bureau prend la décision finale de financement des projets. Une convention est alors signée avec chaque organisation qui obtient un financement. Elle formalise les engagements en matière d'objectifs, de réalisations, de suivi et de contrôle.

En 2010, plus de 110 actions ont été suivies.

NOS PARTENAIRES



Le Courrier du CFSI

Durablement contre la faim - JUIN 2011

AVEC LE CFSI

- VOUS LUTTEZ CONTRE LA FAIM ET LA PAUVRETÉ en offrant à des familles les moyens de devenir autonomes.
- VOUS PRIVILÉGIEZ UN TRAVAIL SUR LA DURÉE avec des associations locales, proches des besoins des populations.
- VOUS PERMETTEZ À CES ASSOCIATIONS LOCALES DE PARTICIPER pleinement au développement de leur pays ou de leur région.

Depuis 50 ans, le CFSI soutient des actions réalisées par les organisations locales des pays en développement. Il mobilise à cet effet l'expérience et la compétence d'ONG françaises spécialisées en agriculture, élevage, artisanat, etc.

ASSOCIATION CRÉÉE EN 1960,
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

AGRÉÉE PAR



L'AGRICULTURE FAMILIALE
PEUT NOURRIR LE SÉNÉGAL

SÉNÉGAL : DU RIZ ET
DES HOMMES

MADAGASCAR : LES ARTISANS
UNIS FACE AUX CONTREFAÇONS

LA SÉLECTION DES PROJETS
AU CFSI

www.cfsi.asso.fr



L'AGRICULTURE FAMILIALE PEUT NOURRIR LE SÉNÉGAL

PAR JEAN-BAPTISTE CAVALIER,
CHARGÉ DE PROGRAMME AU CFSI

L'agriculture familiale représente 95 % des exploitations agricoles du Sénégal. Plus des deux tiers des produits consommés sont des produits locaux. Les activités rurales fournissent par ailleurs les trois-quarts des emplois nationaux. C'est dire la place prépondérante des exploitations familiales dans la vie des sénégalais.

A l'occasion d'un forum international organisé en décembre 2010, les organisations de paysans¹ ont démontré que **les agricultures familiales peuvent nourrir le Sénégal** et qu'elles pourront

continuer à le faire si l'ensemble de la société se mobilise pour les accompagner.

Le renforcement des organisations paysannes, le soutien aux exploitations familiales, la préservation des ressources naturelles, la sécurisation de l'accès à la terre, la création de conditions favorables pour un développement de l'économie rurale... sont autant de conditions nécessaires pour que ce type d'agriculture respectueuse de l'environnement et des hommes réponde aux défis du futur.



© CIEPAC

Sénégal DU RIZ ET DES HOMMES

En Casamance, le riz est l'aliment de base. Toutes les familles en produisent, non sans difficultés du fait de la salinisation des terres. Elles déploient différentes techniques pour assainir les sols et doivent trouver des semences adaptées à ces conditions de culture.

Depuis 2009, le CFSI soutient une initiative visant à tester et à diffuser des semences améliorées produites au Sénégal. Cette année, 245 familles regroupées dans des comités locaux de 14 villages produisent des semences de 7 variétés améliorées de riz, en respectant un mode de production biologique. Les 85 tonnes de semences produites alimentent deux magasins auprès desquels les paysans de la région du Blouf s'approvisionnent.

Le GRDR et son partenaire local organisent des visites sur les exploitations agricoles pour échanger des savoir-faire techniques et des connaissances. Des émissions radiophoniques locales mensuelles diffusent des conseils auprès des paysans et de leurs organisations.

Toutes ces activités contribuent à améliorer l'indépendance économique des producteurs et à fournir les marchés pour permettre à chacun de consommer du riz local.

Réalisé par le GRDR, association membre du CFSI, en partenariat avec des organisations paysannes sénégalaises, ce projet s'inscrit dans le cadre du programme « agriculture et alimentation ». **Chaque année, le CFSI mobilise près de 170 000 euros auprès de ses donateurs pour soutenir des initiatives concrètes en faveur de l'agriculture familiale et pour faire reconnaître le droit à l'alimentation.**



LES ARTISANS UNIS FACE AUX CONTREFAÇONS

À Madagascar, les artisans sont victimes des copies. En se regroupant, ils plaident efficacement auprès des pouvoirs publics en faveur d'une labellisation de leurs produits.

Près d'un malgache sur huit travaille dans l'artisanat, un secteur qui permet d'accéder à des revenus. Mais être artisan n'est pas un métier facile. L'un des principaux problèmes rencontrés (notamment dans le secteur de la vannerie, de la broderie et du textile) est la contrefaçon. Les créations sont copiées dès qu'elles sont mises sur le marché par des produits de basse qualité, vendus à des prix dérisoires. Il est pourtant possible de déposer un titre pour les protéger mais le dispositif est méconnu, cher et compliqué. De plus, il n'y a ni contrôle ni sanction face aux multiples copies. Ce phénomène décourage les artisans et freine le développement de leurs activités.

Bien conscients que l'amélioration de leurs conditions de vie passe par une évolution et une formalisation de leur secteur, les artisans ont décidé de s'organiser. Le CITE, ONG malgache, et le GRET, membre du CFSI, les appuient dans leur démarche. Structurés en groupements, ils parviennent à dialoguer avec les services de l'État en charge de l'artisanat afin de résoudre leurs préoccupations majeures. Par exemple, le CITE forme les représentants des artisans pour qu'ils obtiennent de l'État la labellisation des produits artisanaux et des mesures de contrôle et de sanction.

La mobilisation de ces acteurs, longtemps « insignifiants », « ignorés » et « impuissants », leur structuration et leur reconnaissance constituent d'ores et déjà un fait marquant. La société civile malgache peut compter sur cette nouvelle « voix collective » pour influencer sur le développement du pays.

Ce projet fait partie du programme du CFSI qui vise à renforcer des associations locales. **Chaque année le CFSI apporte plus de 250 000 euros à ce programme grâce à ses donateurs.**



© CITE